Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualité

Une semaine en octobre...

Le GSA à Lausanne, le nouveau complexe de la FVE, la DVA

Echanges animés

Le 8 octobre 1985, le Groupe spécialisé pour l'architecture (GSA) de la SIA tenait ses assises à Lausanne; il fut reçu par le comité SVIA qui lui offrit un apéritif; un repas, réunissant 17 personnes, permit à chacun de mieux faire connaissance. Rolf Ernst, au nom du GSA, en présenta les activités:

- promotion de la formation professionnelle des apprentis, publication d'une brochure sur ce sujet;
- problème de conception architecturale, au sens large;
- étude des normes techniques en consultation, du point de vue de l'architecte.

D'autres thèmes sont à l'étude, notamment celui que l'on pourrait appeler «construction et santé», ou l'impact des matériaux sur l'homme; ce problème est abordé en collaboration étroite avec un institut allemand; le corps médical, en revanche, ne s'est pas bousculé au portillon pour participer à cette étude. L'informatique est également un sujet de réflexion pour le GSA.

Actuellement fort de 400 membres environ, le GSA défend et représente le point de vue de l'architecte au sein de la SIA, ainsi que l'a rappelé dans son message son actuel président, M. Jürg Althaus.

Le vice-président de la SVIA, François Vuillomenet, souhaite une excellente journée aux membres du comité du GSA et leur rappelle combien leurs préoccupations rejoignent celles des architectes vaudois, à preuve la mise sur pied de la Distinction vaudoise d'architecture (DVA) destinée à récompenser un bâtiment remarquable.

A l'issue du repas, nos hôtes, accompagnés d'une délégation du comité du GA emmenée par son président Marius Vionnet, se rendirent à la villa Le Lac, de Le Corbusier, à Corseaux. Après une visite conduite par Jacques Richter, Marius Vionnet entretint l'auditoire du thème «Les règlements et les entraves à la création architecturale»; il souhaita que le GSA se fasse le porte-parole de ses préoccupations sur le plan suisse.

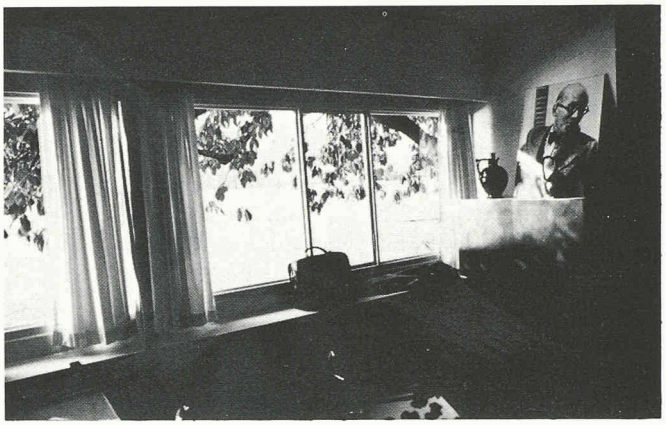

Chez Le Corbusier.

Puis Guy Collomb lui succéda, en rappelant qu'une maison telle que celle de Corbu était irréalisable actuellement dans le canton de Vaud! Il présenta ensuite un exposé illustré d'exemples de constructions de Venturi, de F. L. Wright et de bien d'autres, en expliquant ce qui ferait que ces maisons ne pourraient être mises au bénéfice d'un permis de construire dans ce canton. Il conclut en montrant des réalisations conformes à la réglementation, mais hideuses et dépourvues de toute qualité architecturale; il appela de ses vœux la mise sur pied d'une commission consultative d'architecture qui pourrait donner son avis à des communes ou des constructeurs qui feraient appel à elle.

M. Georges Charotton, ingénieur SIA, municipal de Corseaux, qui offrit l'apéritif, rappela fort opportunément que l'autorisation de construire s'inscrit dans le cadre d'une procédure démocratique et qu'il n'appartient pas aux autorités de faire le bonheur de leurs citoyens contre leur gré.

La discussion, fort animée, se prolongea jusqu'à l'heure du train du retour.

Le hasard faisant bien les choses, le lendemain 10 octobre 1985, deux événements retinrent à leur tour notre attention.

Un acte de foi en l'avenir

Tout d'abord, la pose de la première pierre de la future Ecole de la construction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs à Tolochenaz. Là, M. le conseiller d'Etat Raymond Junod scella les traditionnels documents dans la première pierre, assisté de deux apprentis maçons, «cette jeunesse à qui nous dédions cette école», ainsi que le rappela le président de la FVE, M. Robert Gisberger. La FVE faisant ainsi acte de foi en l'avenir, se dote d'un très bel outil lui permettant d'assurer une formation professionnelle de qualité; l'ouverture de l'école est prévue pour l'été 1987. Le complexe est l'œuvre de nos confrères Patrick Mestelan et Bernard Gachet, lauréats d'un concours d'architecture fort remarqué [1].

[1] Voir à ce sujet IAS nos 17 du 18 août et 19 du 15 septembre 1983.

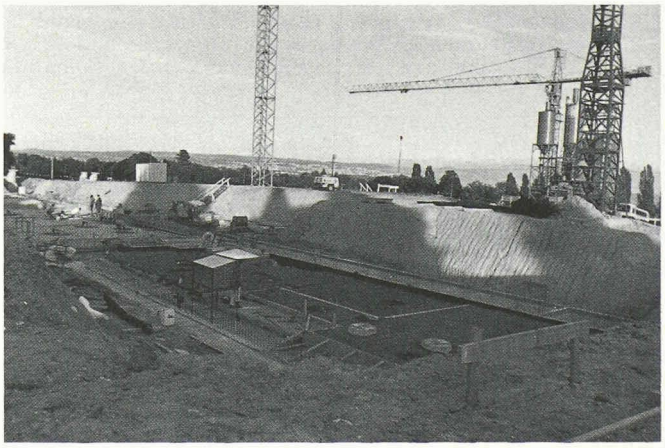

Le chantier de l'Ecole de la construction de la FVE: un magnifique pari sur l'avenir.

Distinction vaudoise d'architecture: confirmation de «valeurs sûres»

Et puis, simultanément, mais dans la salle du Grand Conseil, il y avait la cérémonie de remise des premières distinctions vaudoises d'architecture (DVA). Rappelons qu'une commission formée par quatre associations professionnelles d'architectes était chargée de distinguer des réalisations récentes marquantes, représentatives de notre époque, dans le dessein de valoriser la production contemporaine et d'attirer l'attention du public sur la nécessité du débat sur l'architecture. Sur les 187 dossiers présentés, 49 furent retenus à l'issue du deuxième tour de sélection; ils feront l'objet d'une publication ultérieure, sorte de catalogue de la décennie 1974-1984. Au palmarès, on relève cinq bâtiments, que nous présenterons dans notre prochain numéro.

A notre avis, le jury n'a guère fait montre d'originalité; quatre ouvrages faisaient partie des «valeurs sûres» de la production vaudoise; on n'a pas été étonné de constater que les architectes Vincent Mangeat, Fonso Boschetti, l'atelier Cube ou Claude Paillard en étaient les auteurs! Par contre, nous avons été heureusement surpris de voir que la maison de P. von Meiss avait été distinguée; en effet, il s'agit d'un ouvrage volontairement simple, mais offrant cependant une grande richesse et une fine subtilité intérieure.

On le voit, la semaine fut riche et chargée d'événements. L'acte de foi constitué par le bâtiment de Tolochenaz nous comble d'aise. En revanche, la réception offerte au GSA nous laisse un goût amer: que vont penser nos collègues de Suisse alémanique de cette visite? Ils en garderont le souvenir d'un pays dans lequel on ne peut rien faire! Les règlements musèlent chacun, rien n'a changé depuis la maison de Corbu (1924): celui-ci, dans sa tombe depuis vingt ans exactement, a dû se retourner en entendant les propos désabusés des représentants du comité du Groupe des architectes de la SVIA. N'aurait-il pas fallu aussi présenter, en avant-première, quelques objets distingués dans le cadre de la DVA du lendemain? Et si les collègues du GSA avaient pu prolonger leur séjour de vingt-quatre heures, qu'auraient-ils compris en voyant Guy Collomb retirer la distinction remise à l'une des œuvres de son atelier, lui qui se lamentait avec véhémence, la veille, de devoir pratiquer son art dans un pays où il était incompris? Certes, Janus et ses semblables peuplent le canton; parfois, cependant, il faut faire un choix: ou bien admettre les contraintes et les inclure dans le programme du problème à résoudre, ou bien s'élever contre le système en place; pour ma part, j'ai toujours eu beaucoup de considération pour quelqu'un qui place l'honneur avant les honneurs.

F. Neyroud

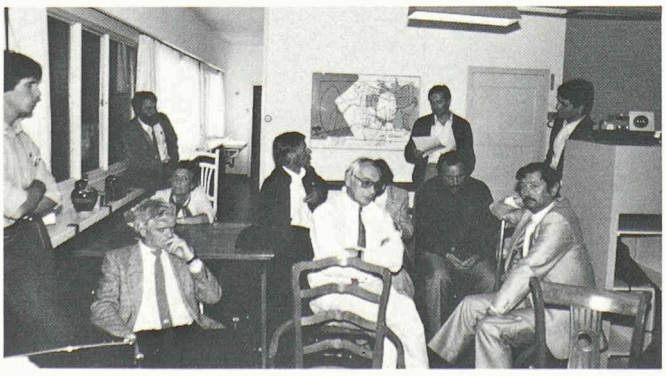

Echanges de vues désabusés?